# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

et les pratiques de gouvernance





## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Carole Taylor, o.c.
Présidente du
Conseil
d'administration
Vancouver
(ColombieBritannique)
(jusqu'au 14 mars 2005)

### Robert Rabinovitch<sup>4</sup>

Président-directeur général et président du Conseil d'administration par intérim Ottawa (Ontario)

**John Kim Bell**, O.C.<sup>10</sup> Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs Toronto (Ontario)

#### Bernd Christmas9

Chef de la direction de la bande de Membertou Membertou (Nouvelle-Écosse) (depuis le 14 février 2005)

**Hélène F. Fortin**, C.A.<sup>5</sup> Groupe HLA Comptables agréés Longueuil/Brossard (Québec)

## Guy Fournier, C.M.<sup>2</sup>

Auteur, scénariste, metteur en scène et consultant Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec) (depuis le 17 février 2005)

### Marie Giguère<sup>8</sup>

Molson Inc. Montréal (Québec)

**Roy L. Heenan**, O.C. Heenan Blaikie Montréal (Québec) (jusqu'au 17 février 2005)

### Jane Heffelfinger, O.B.C., L.L.D. Comédienne et communicatrice Victoria (Colombie-Britannique) (jusqu'au 14 février 2005)

### Peter Herrndorf<sup>3</sup>

Président et chef de la direction Centre national des Arts Ottawa (Ontario) (depuis le 14 février 2005)

### Nezhat Khosrowshahi<sup>1</sup>

Inwest Investments Inc.
Vancouver
(Colombie-Britannique)
(depuis le 14 février 2005)

### Clarence LeBreton

Sous-ministre adjoint Ministère de la formation et du développement Gouvernement du Nouveau-Brunswick (jusqu'au 14 février 2005)

#### Howard McNutt<sup>6</sup>

Goluch + Company Halifax (Nouvelle-Écosse)

### Trina McQueen<sup>7</sup>

Présidente Hutton-Belleville Inc. Toronto (Ontario) (depuis le 14 février 2005)

#### L. Richard O'Hagan

Richard O'Hagan Associates Toronto (Ontario) (jusqu'au 14 février 2005)

James S. Palmer, C.M., Q.C. Burnet, Duckworth & Palmer Calgary (Alberta) (jusqu'au 26 janvier 2005)

## MEILLEURES PRATIQUES DE GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

La gouvernance continue d'être au cœur des préoccupations des entreprises du monde entier. Dans un contexte de surveillance plus étroite exercée par le public, les entreprises doivent désormais faire preuve d'une transparence, d'une responsabilisation et d'une supervision accrues, ce qui a donné lieu à un resserrement des exigences et des normes en la matière.

CBC | Radio-Canada maintient son engagement à respecter des normes élevées en matière de gouvernance, dans toutes les activités qu'elle exerce. En 2004-2005, cet engagement s'est traduit par un certain nombre de démarches, y compris :

- Amélioration du processus de recrutement des nouveaux membres du Conseil d'administration.
- Enrichissement des programmes d'orientation et de formation des administrateurs, au moyen notamment d'un nouveau programme interne en matière de gouvernance.
- Enrichissement des critères de sélection des membres du Comité de vérification.
- Évaluation de l'efficacité du Conseil d'administration.
- Implantation d'une politique institutionnelle sur la divulgation d'actes répréhensibles (politique de dénonciation).
- Examen et amélioration du cadre de contrôle interne de la Société.
- Révision du document Code de conduite et lignes directrices sur les conflits d'intérêts à l'intention des membres du Conseil d'administration, conformément aux nouvelles exigences du code fédéral régissant les conflits d'intérêts.